

INFORMATIONS GÉNÉRALES

INFORMATIONS UTILES

- **Lieu du Salon Vinifrance**

Grande Halle d'Auvergne
Plaine de Sarliève
63808 Cournon d'Auvergne

- **Acompte**

20% avec la demande d'admission

- **Dates d'ouverture au public**

Vendredi 31 janvier 2025 : de 14h à 20h30
Samedi 01 février 2025 : de 10h à 20h30
Dimanche 02 février 2025 : de 10h à 19h
Lundi 03 février 2025 : de 10h à 16h

- **Date limite de paiement du solde**

Avant le 17 décembre 2024

ÉLÉMENTS À JOINDRE OBLIGATOIREMENT AVEC VOTRE DOSSIER

	Viticulteur	Artisan	Producteur	Commerçant
Extrait K-Bis (<i>moins de 3 mois</i>)	X	X	X	X
Attestation de responsabilité civile	X	X	X	X
Acompte (<i>chèque ou virement</i>)	X	X	X	X
Extrait D1 d'immatriculation au répertoire des métiers		X		
Justificatif d'inscription à la MSA			X	
Copie de la déclaration de récolte (<i>pour les viticulteurs ne l'ayant pas déjà fournie</i>)	X			
Photos de votre stand et de chaque produit que vous souhaitez présenter sur le salon		X	X	X

Les dossiers incomplets ne seront pas traités

Pour valider votre dossier, n'oubliez pas de nous transmettre les documents demandés ainsi que votre acompte.

DEMANDE DE LICENCE POUR LA VENTE D'ALCOOL

Compte-tenu des modifications réglementaires en matière de déclaration pour la vente d'alcool, il appartient à chaque exposant (sauf pour les propriétaires récoltants) de faire une demande de licence à emporter avec dégustation gratuite à la mairie d'Issoire au moins 1 mois avant la manifestation.